

1709 - 1710

Louis XIV
Royaute (Bourbons)

Contexte historique

1709

Transfert du parlement de Flandres de Tournai à Cambrai.

20 janvier. Décès du Père de La Chaize. Le Père Letellier devient confesseur du roi.

17 mars. Pierre Rouillé de Marbeuf, président du Grand Conseil, part en Hollande pour recevoir les exigences des coalisés.

Mai. Tentative de négociation de paix à La Haye entre Jean-Baptiste Colbert de Torcy et le Hollandais Antonie Heinsius.

Mai. Anoblissement du corsaire René Duguay-Trouin.

Juin. Le maréchal de Villars protège efficacement la frontière nord qui était menacée par l'armée de Marlborough.

9 juin. Disgrâce de Chamillart. Voysin devient secrétaire à la guerre.

12 juin. Le roi refuse les propositions de paix qu'on lui impose et annonce par lettre sa décision à son peuple →.

13 juillet. Le roi fait brûler les documents relatifs à l'affaire des Poisons.

19 juillet. Soulèvement des protestants du Vivarais.

Août. Les Français redressent la situation en Catalogne, en Alsace et dans les Alpes.

11 septembre. Défaite française à Malplaquet mais les pertes sont très lourdes pour le prince Eugène et Marlborough.

29 octobre. Les religieuses de Port-Royal sont dispersées.

1710

Janvier. Par décision du Conseil, l'abbaye de Port-Royal-des-Champs est détruite.

Restauration d'un bureau des Colonies.

15 février. Naissance de Louis, duc d'Anjou, futur Louis XV et arrière-petit-fils de Louis XIV.

Mars-juin. Négociations de paix à Geertruidenberg.

Juillet. Les Anglais et les Impériaux prennent Lerida et Saragosse.

25 juillet. Le roi refuse les conditions de paix des Hollandais.

28 septembre. Philippe V encore chassé de Madrid.

14 octobre. Arrestation du chef camisard Abraham Mazel.

16 octobre. Au Canada, les Anglais reprennent Port-Royal.

10 décembre. Victoire franco-espagnole de Villaviciosa qui sauve le trône de Philippe V.

Le « grand hyver »

« Dans la plupart des villes et villages, on y meurt à tas, on les enterre trois à trois, quatre à quatre, et on les trouve morts ou mourants dans les jardins et sur les chemins. (...) on voit des gens couchés par terre qui expirent ainsi sur le pavé, n'ayant pas même de la paille pour mettre sous leur tête, ni un morceau de pain. »
Témoignage d'un prêtre du diocèse de Paris, en 1709.

Contexte quotidien

Vie économique

Tout au long du siècle, une importante activité manufacturière, contrôlée par les négociants urbains, se développe dans les campagnes (industrie textile).

Le froid terrible (jusqu'à moins 20 degrés Celsius) qui sévit sur la France, depuis la nuit du 6 janvier jusqu'à la mi-mars, gèle la plus grande partie des grains (blés semés à l'automne) et des arbres fruitiers (oliviers, noyers...). Il en résulte une hausse des prix brutale et catastrophique (montants multipliés par 5) et une dramatique crise frumentaire suivie d'épidémies foudroyantes (cf. Société ci-dessous), (cf. les mercuriales*, les témoignages et les registres paroissiaux). En avril, une ordonnance oblige les détenteurs de grains à déclarer leurs réserves. Les grains qui circulent entre les provinces du royaume ou qui proviennent de l'étranger sont désormais exemptés de droits d'entrée, d'octroi et de péages. Pour faire face à la situation, les riches et les municipalités sont contraintes d'organiser des distributions de vivres aux nécessiteux. Ces mesures n'empêchent pas les méfaits des accapareurs de grains et des spéculateurs. Le vignoble nantais et l'oliveraie languedocienne sont totalement détruits par le gel (d'où l'implantation du muscadet dans la région de Nantes).

En 1709, près de 400 faux-sauniers sont condamnés aux galères et près de 300 en 1710, ce qui témoigne de l'explosion de la contrebande. En 1709, la valeur du louis d'or est fixée à 20 livres (cf. 1686). En 1709, émission de tontines, des rentes viagères dont le capital est partagé par classes d'âge entre les survivants.

En 1709, la paulette (cf. 1604) et le prêt (cf. 1620) sont remplacés par des emprunts forcés, sous la forme de rachat (cf. 1722)

En 1709, instauration d'une Caisse, dite Caisse Legendre, qui met en circulation des billets.

En 1710, début de la vente du maïs à Albi.

En 1710, établissement, à titre provisoire pour la durée de la guerre, de l'impôt direct du « dixième* ».

Tous les contribuables doivent rédiger une déclaration annuelle de revenus en « terres, bois, prés, vignes... dîmes, champart, droits seigneuriaux et rentes de toutes sortes » et verser aux receveurs des tailles un dixième de ces sommes. Ce nouvel impôt fut très mal accueilli par la population d'autant que le clergé et la noblesse s'abonnèrent (sous forme de dons gratuits) ou furent vite exemptés. Saint-Simon qualifia le dixième « d'exaction monstrueuse » (séries CC des AM et C des AD) (cf. 1717).

A partir de 1710, les très graves chertés et les disettes dramatiques d'ampleur nationale disparaissent. En 1710, les octrois doublent.

Société

En 1709, Claude Saugrain publie un *Dénombrement du royaume par généralités, élections, paroisses et feux* (nombreux renseignements administratifs... mais fiabilité variable) (cf. 1720 & Gallica).

Les hivers 1709-1710 sont très rudes : crise frumentaire, famine et mortalité considérable (800 000 victimes). A noter que les morts de l'année 1709 sont imputés au froid polaire et à la famine et que ceux de l'année 1710 le sont plutôt aux épidémies (notamment fièvre typhoïde). Poursuite de la chute brutale des baptêmes avant une reprise soutenue à partir de 1711. Au total, pour les deux années, on enregistre en France 2 141 000 décès contre 1 330 800 naissances, soit une perte de 810 000 personnes, 3,5 % de la population. Selon F. Lebrun, la crise de 1709-1710 « a eu des conséquences démographiques beaucoup moins dramatiques que celle de 1693-1694 », car « les grains n'ont pas totalement manqué », les récoltes d'orge ont procuré une nourriture de remplacement, et enfin les mesures de secours des autorités se sont révélées efficaces (distribution de céréales provenant de régions peu touchées ou de l'étranger, distribution gratuite de pain...). Il n'en reste pas moins que le « grand hyver » restera longtemps inscrit dans la mémoire collective. Partout, les maisons d'assistance spécialisées (bureaux des pauvres, orphelinats municipaux, hospices pour aveugles ou pour vieillards, hôpitaux-Dieu et hôpitaux généraux) sont pleines (séries GG des AM et H des AD).

Emeutes urbaines notamment à Paris, dans les villes de la Loire moyenne, en Normandie, en Provence, en Languedoc.

Vie matérielle

Le mobilier des maisons des paysans comprend généralement une ou deux lourdes tables, des bancs, parfois des chaises à fond de paille, un dressoir à vaisselle et des coffres pour ranger le linge, les vêtements ou de la nourriture. Chez les notables, apparition d'un nouveau mobilier : commodes, bureaux, secrétaires, bibliothèques, chiffonniers, encoignures, fauteuils, canapés et bergères, miroirs encadrés, guéridons, horloges... et autres meubles d'apparat (cf. les inventaires après décès).

Les parquets équipent de plus en plus souvent le sol des maisons alors qu'apparaît la vogue des plafonds clairs où les plâtres et les stucs recouvrent la charpente de bois.

Vie politique et institutionnelle

Le 12 juin 1709, pour justifier la poursuite de la guerre, le roi lance un appel à son peuple via une lettre adressée à tous les gouverneurs, les intendants et les évêques. Le texte, lu dans chaque église, demande aux Français de participer à l'effort de guerre et de consentir à être enrôlés.

Vie culturelle

Lettres : Lesage se moque des financiers et fait scandale avec sa comédie *Turcaret ou le financier* (1709). A Paris, à l'hôtel de Nevers, début du salon littéraire de la marquise de Lambert (1710).

Sculpture : Coysevox, *La Duchesse de Bourgogne en Diane chasserresse* (1710).

Musique : Clérambault compose des *Cantates françaises* (1710).

Architecture : Robert de Cotte achève la chapelle du château de Versailles et réalise les décorations du chœur de Notre-Dame de Paris (1710).